

Compte-rendu du Conseil d'école du 28 mars 2013

Présents :

Directeur : M.HOUDOIN Jacques

Directeur Administratif et Financier: M.SALAMA Rachid

Enseignants : Mme MORIKAWA Anita, Mme YAMAGUCHI Séverine, Mme VESCO Isabelle, Mme JAFFRÈS Muriel, Mme CHABOT Geneviève, Mme KAWASUMI Corinne, Mme BOURBON Marie, Mme SAIGNAT Séverine, Mme TOMALA Ayumi.

Représentants des parents AF-Fcpe : M.BRANCOURT-ITO Vincent, Mme GARDIES Stéphanie, M.LORCHAT Jean, Mme DUPEYRON Martine.

Représentants des parents APE-Fapée : Mme BLIN Christine.

Mme YAMAGUCHI, représentant les personnels, est désignée secrétaire de séance et Mme GARDIES, représentant des parents, secrétaire adjoint.

Le procès verbal du conseil d'école du 15 novembre 2012 est adopté à l'unanimité.

Présentation du dispositif de classe relais

L'objectif de la classe relais était d'offrir trois mois d'essais pour des enfants inscrits en école japonaise et finissant l'année scolaire japonaise, et étant peu ou pas francophones. La campagne de communication a débuté mi-décembre. Les inscriptions ont été continues – la dernière ayant eu lieu hier – avec une demande importante début février. Le directeur a reçu chaque famille. A ce jour 12 enfants sont inscrits dans ce dispositif, de la GS au CM2.

Ce dispositif se veut attractif à plusieurs niveaux. Il est financièrement intéressant pour les familles, pas de droits d'inscription pour ce trimestre, il offre la garantie aux familles de réintégrer leur école d'origine fin juin s'ils le désirent et surtout il offre un encadrement renforcé sur le plan pédagogique.

Les enfants sont majoritairement franco-japonais avec un parcours linguistique différent et ont chacun une classe de référence. Plus l'enfant est jeune et plus il reste dans sa classe de référence pour une meilleure intégration. Un enfant de CM2 aura plus d'heures de soutien avec Mme Bourbon qu'un enfant de maternelle.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) se félicite du succès de ce dispositif.

Le directeur précise que le bilan se fera en septembre pour savoir combien d'enfants intégreront l'école. 50 % sera une belle réussite et il remercie l'équipe enseignante pour son implication.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) demande à combien était fixé le nombre d'enfants de la classe relais au départ.

Le directeur dit que 8 était l'objectif initial, 12 étant un maximum. Au-delà, c'est lourd et compliqué à mettre en œuvre. Nous proposons le même dispositif qu'en France à l'école primaire ; une classe CLIN (Classe d'Intégration pour enfants Non Francophone) comprend 12 enfants.

Madame Bourbon présente l'organisation pédagogique.

Les enfants sont réunis en deux groupes, GS-CP et CE2-CM2. Mme Bourbon explique qu'elle a rencontré les parents et a évalué les enfants pour connaître plus précisément leurs besoins. Cette évaluation détermine le ratio temps en classe de référence et temps en classe relais. Mme Bourbon explique que, par exemple, les enfants de grande section seront moins souvent pris en charge que les enfants des plus grandes classes.

Le directeur fait la remarque que deux enfants auraient pu se passer de la classe relais mais ce dispositif permet de rassurer les familles en leur laissant la liberté de réintégrer le système japonais.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) s'inquiète de l'impact sur le suivi des autres élèves par Mme Bourbon à partir du mois d'avril.

Mme Bourbon répond que son travail n'en sera pas affecté et que le plus difficile sera de jongler avec les emplois du temps de chacun. Elle précise qu'en fin d'année scolaire les élèves suivis depuis le début d'année ont moins besoin d'elle et qu'elle peut ainsi se consacrer davantage à la classe relais.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) demande s'il n'y a qu'une campagne par an.

Le directeur répond par l'affirmative. Le bilan se fera fin juin. Il faut avant tout rester vigilant, ne pas confondre classe relais et classe Juku et bien séparer le dispositif de communication qui serait mis en place dès la rentrée pour la classe Juku et fin novembre-début décembre pour la classe relais.

Projets pédagogiques 2012-2013 : présentation et synthèse

Dimension pédagogique

Mathématiques :

- concours Kangourou :

Une enseignante rappelle que cela ne fait que la deuxième année que les élèves de CE2, CM1, CM2 et 6^{ème} participent à ce concours. Ce concours porte sur la résolution de problèmes.

Le directeur rappelle que ce concours de base nationale prend maintenant une dimension mondiale. Son coût est pris en charge par l'école.

- calculette c'est ma tête :

Une enseignante explique que c'est du calcul mental avec un paramètre temps.

- Course aux nombres :

Une enseignante explique qu'il s'agit ici de numération, de la compréhension du nombre. Avec ces trois concours, les enfants mettent en pratique les notions mathématiques vues au cycle 3.

Lecture :

- rallye-lecture – de la GS au CM2

Les enseignants des différentes classes détaillent le fonctionnement du rallye-lecture.

Pour les GS, c'est un défi-lecture organisé pour tous les enfants de grande section qui sont mélangés et à qui sont proposés des jeux organisés autour de cinq livres étudiés en classe. La BCD est au cœur du dispositif. En CP, les albums sont lus de manière autonome ou avec l'aide des parents à la maison. En CE1, les albums sont lus en classe de façon à s'assurer que les enfants ont lu entre 5 à 10 livres de littérature de jeunesse selon les instructions officielles. Des QCM sont organisés en classe en deux temps. C'est le même principe en CE2. Les classes bilingues de CE1 et CE2 fonctionnent différemment.

- concours Azimut

C'est le grand rallye-lecture des CM2 sur 5 mêmes ouvrages.

Langue :

- Anglais, avec le projet DER : Drop Everything and Read.

Mme Grangié explique que beaucoup de choix d'albums, de magazines et de romans en anglais sont mis à la disposition des élèves. Les enfants font après lecture, une présentation à l'oral.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) demande si cela concerne la classe bilingue.

Mme Grangié répond que cela concerne les enfants en parcours 4 en anglais qui ont trois séances d'anglais par semaine.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) demande si les enfants peuvent emprunter des livres en anglais pour les lire à la maison.

Un enseignant répond que cela est tout à fait possible mais que cela dépend surtout du profil de l'enfant.

- **Japonais** : Un Défi-lecture est organisé en JLM (Japonais Langue Maternelle) avec les classes de CM1 et CM2. Il y a aussi les « HAIKU » populaires en CM2. Une enseignante de japonais va certainement organiser une pièce de théâtre en japonais avec ses élèves.

Eco-école : bio-diversité

Toutes les classes sont engagées dans ce projet. Une enseignante explique que des mangeoires et des nichoirs ont été construits en cycle 2 et 3 mais qu'ils seront mis en place l'année prochaine car il est maintenant trop tard pour les oiseaux qui peuvent dès à présent trouver leur nourriture. Nous pouvons aussi observer une grande variété d'oiseaux et c'est une période vraiment propice à la découverte du vivant. Une enseignante de cycle 1 annonce que plantations et semis sont aussi au programme en cette période.

Dimension Zone - Monde

Les projets zone Asie ou Monde ne concernent que quelques élèves mais ils déclenchent aussi des dynamiques au sein de l'établissement et permettent de faire connaître le lycée. Nous sommes d'autant plus fiers que nous nous sommes démarqués sur les deux projets suivants

Ambassadeurs en herbe :

Le directeur annonce que l'ambassadrice Asie est une élève de CM2 du LFIT. Le lycée en retire une grande fierté. Elle participera au concours à l'UNESCO le 14 mai prochain.

Rugby à Hanoi :

L'équipe mixte du LFIT comprenant 12 élèves de CM2 est partie le 20 mars affronter les autres équipes de la Zone Asie. Elle est revenue classée 3^e à ce tournoi et nous l'en félicitons.

Dimension festive

Avec la course de Noël, le carnaval et la fête de fin d'année.

Ces moments permettent aux parents d'élèves de s'impliquer et de rencontrer d'autres parents. L'affluence des parents notamment au carnaval a montré le succès de ces événements. La fête de fin d'année aura lieu le 15 juin – modalités et formats à définir.

Présentation des projets de classe découvertes

Le directeur explique que certains enseignants ont fait le vœu de repartir en classe de découvertes et ont effectué un sondage auprès des familles pour connaître leur point de vue. Ce sondage fut positif puisque quatre projets ont abouti.

Classe découverte Hokkaidō (28-29-30-31 mai ; 1- 2- 3- 4- 5- 6 juin) 10 jours – 9 nuits

CM2A-CM1C/CM2C : 43 élèves

Coût du séjour : 2 897 465 ¥

Aide de la caisse de solidarité : 400 000 ¥ (8 000 ¥/élève)

Prix demandé par élève : **50 000 ¥**

Séjour Nagano (03-04-05 juin 2013) 3 jours – 2 nuits

CM1B-CM2B : 43 élèves

Coût du séjour : 430 932 ¥

Aide de la caisse de solidarité : 100 000 ¥ (2 325,58 ¥/élève)

Prix demandé par élève : **7 700 ¥**

Excursion Okutama (23 – 24 mai 2013) 2 jours – 1 nuit

CM1A : 27 élèves

Coût du séjour : 542 000 ¥

Aide de la caisse de solidarité : 150 000 ¥ (5 555,56 ¥/élève)

Prix demandé par élève : **15 000 ¥**

Un représentant des parents (AF-Fcpe) fait la remarque que les parents appréhendent encore un peu le « si jamais »

Le directeur répond que cela est légitime et que ces dimensions ont été prises en compte dans le choix des structures. L'équipe pédagogique a fait attention quant aux dispositifs de sécurité mais le risque 0 n'existe pas, partout dans le monde.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) souhaite connaître la démarche à suivre pour bénéficier de l'aide de la caisse de solidarité dans le cas où une famille en aurait besoin et veut s'assurer que cette démarche est bien anonyme.

Le directeur répond qu'il faut le contacter directement et qu'il fait suivre la demande et confirme que cette démarche est totalement anonyme.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) veut revenir sur les projets pédagogiques en langues et fait la remarque que ces projets ne concernent que les classes en anglais et japonais avancé. Ne serait-ce pas aussi bénéfique pour les classes en standard.

L'équipe enseignante répond qu'en CP avec 2 fois 45 mn sans compter les déplacements, il est très difficile de mettre en œuvre un projet. Pour les petits, c'est difficile à mettre en place mais il existe beaucoup de micro-projets du point de vue culturel : origami, cuisine, visite du quartier avec les habitants de Takinogawa. A Noël, un spectacle « Pinocchio » en japonais a eu lieu pour les enfants de maternelle. Ces projets restent ponctuels.

Le directeur souhaite remercier l'association des familles pour avoir permis que chaque classe dispose d'une bibliothèque et ce de manière très rapide.

Questions diverses

Questions APE-Fapée pour le conseil d'école du 28 mars 2013

Les représentants des parents d'élèves ont été informés que l'organisation en filière de l'enseignement bilingue anglais allait être remplacée par des parcours spécifiques bilingues en primaire. Cette réorganisation sera-t-elle effective dès la rentrée de septembre 2013 ? Quelle est l'alternative proposée ? Quel est l'avancement du projet ? L'école pourrait-elle tenir informés les parents d'élèves dont les enfants sont en bilingue car l'incertitude sur l'avenir de la filière fait partie des questions récurrentes des parents ?

La réflexion est toujours en cours. Une commission langues a été mise en place afin de réfléchir aux dispositifs actuels et à leur évolution possible en adéquation avec les recommandations du service pédagogique de l'Agence. Les représentants des parents d'élèves ont naturellement vocation à être tenus informés. Pour autant, à ce jour aucune modification du fonctionnement des classes bilingues au titre de la rentrée 2013 n'est envisagée.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) dit que les parents montrent une inquiétude certaine quant à l'avenir des classes bilingues.

Le conseil d'école a l'avantage de communiquer et de diffuser des informations mais parfois on crée plus d'inquiétude que nécessaire. Il faut que les associations renvoie le message aux parents qu'il faut de la patience et qu'on y travaille dans le cadre de la Commission Langue.

Cette année pour la première fois primaire et secondaire seront ensemble sur un seul site pendant les examens de fin d'année. Les cours au primaire seront-ils assurés les jours d'examen du Bac et du DNB ?

Les cours de l'école primaire seront assurés sans interruption jusqu'au dernier jour.

Une circulaire AEFÉ de l'été dernier a fixé à 15 le nombre de représentants des parents au Conseil d'École d'un établissement comportant plus de 15 classes, ce qui est le cas du LFIT. Pour quelle raison cette nouvelle directive n'a-t-elle pas été appliquée à Tokyo pour les élections de la rentrée 2012 ?

En effet, cette circulaire fixe désormais à 15 le nombre de représentants des parents et des enseignants dans les écoles de plus de 15 classes. Si nous respectons bien la parité parents/enseignants, en revanche nous n'avons en effet pas encore actualisé le nombre de représentants qui devra être conforme aux nouvelles directives l'an prochain. Nous serons donc 32.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) demande s'il est impératif de respecter la circulaire.

Le directeur répond que le dialogue est ouvert et que nous pourrions en rediscuter l'an prochain début septembre.

Le projet de "charte du comportement" à la cantine va-t-il être mis en place prochainement ?

Cette charte est en lien étroit avec le projet Eco-école. Elle est rédigée mais n'a pas encore été validée officiellement.

Pouvez-vous nous dire où en est le Juku? Combien d'inscriptions? Quels créneaux d'âges sont intéressés? Quelle proportion d'enfants de l'établissement par rapport aux enfants de l'extérieur se sont inscrits?

Le juku cible des enfants francophones scolarisés en milieu japonais qui souhaitent intégrer à moyen terme le lycée. Il s'agit de proposer des cours de FLSCO (français langue de scolarisation) afin qu'ils aient les outils pour intégrer plus facilement le système français. Il ne concerne donc pas a priori nos élèves puisqu'ils bénéficient déjà d'un appui FLSCO. Nous sommes en contact avec 11 élèves intéressés. Mais il nous faut affiner leur niveau de français et résoudre des problèmes logistiques. Nous sommes un peu en retard sur le calendrier prévu mais nous pourrions compenser en intensifiant le nombre de séances d'ici la fin de l'année.

Questions AF-fcpe pour le conseil d'école du 28 mars 2013

Certains parents souhaiteraient être informés de façon officielle du devenir des enfants de la classe bilingue français-anglais lors du passage en collège.

Une information sera faite courant mai aux familles entrant en 6ème.

Parcours langues en cycle 3 : - Quel bilan peut-être tiré en milieu d'année ?- Quelles sont les modifications envisagées pour l'année prochaine ? En particulier en ce qui concerne l'articulation des parcours langues et de la classe bilingue franco-anglais ? - Quel est le calendrier envisagé pour la communication avec les parents sur ce sujet ?

Cette question relève de la commission langue qui doit se réunir avant les vacances d'avril.

Problème de communication avec les enseignants : Certains parents regrettent qu'il soit parfois difficile de contacter les enseignants de japonais, anglais ou Emile en français. Ils souhaiteraient les adresses e-mail professionnelles de tous les enseignants soient données en début d'année, comme cela est fait pour celui de l'enseignant principal. Pour les devoirs, est-ce que tous les devoirs pourraient être notés de façon systématique sur le cahier de textes de l'enfant, quels que soient la matière et l'enseignant (en particulier pour les langues et pour l'Emile) ? Des demandes ont été faites par des délégués dans ce sens mais sans résultat.

Des réponses ont été données lors de la dernière réunion langue. Les devoirs sont notés de manière systématique dans le cahier de texte... quand l'élève a son cahier de texte avec lui. Les séances sont trop courtes pour que chaque enseignant de langue vérifie les devoirs notés des élèves. Enfin, il existe un carnet de correspondance où les parents peuvent correspondre avec les différents enseignants de leur classe. Le directeur souligne l'importance de la communication entre enseignants et parents.

Quel est l'état des échanges entre le lycée et le quartier, en particulier avec les établissements scolaires à proximité ?

Nous sommes en contact régulier avec l'école N°6. Ils sont venus lors de notre dernier carnaval. Nous continuons les échanges et travaillerons sur des projets communs.

Un représentant des parents (AF-Fcpe) voudrait savoir si les écoles voisines accueilleraient des enfants au mois de juillet.

Chaque arrondissement a sa propre politique et les démarches, à la charge des familles, sont assez lourdes.

Bus périscolaire : le bus périscolaire est payé par les activités et non par les utilisateurs du bus. Est-il possible de basculer la charge financière du bus périscolaire sur le budget global du bus ?

D'autre part, le tarif de transport exceptionnel est fixé à 200 yens pour le bus alors que le cout réel et payé par les utilisateurs est bien supérieur. Quelle est la logique dans ce prix ? Ne peut-on le réévaluer ?

Le service de bus périscolaire bénéficie uniquement aux élèves à la fois inscrits aux transports et au périscolaire. Le choix qui avait été effectué était d'imputer la dépense sur le chapitre du périscolaire étant donné que cela bénéficiait aux élèves présents au périscolaire.

Nous discutons actuellement avec notre prestataire afin d'étudier la possibilité d'ouvrir une seconde ligne de bus pour l'an prochain. L'idée serait alors de partager les couts entre le service des transports et celui du périscolaire.

Le tarif exceptionnel a été fixé à 200 yens mais nous pouvons le réévaluer.

Certains parents ont regretté l'exiguïté des toilettes (notamment toilettes pour filles)

L'équipe enseignante demande à quel étage ? Le directeur invite les représentants des parents à filtrer certaines questions.

Goûter : le fait de pouvoir manger son goûter avant de monter dans le bus, devant le bus même, n'est pas systématique. Serait-il possible que l'accompagnatrice du bus leur rappelle cette possibilité ?

Les jours de pluie, les enfants doivent monter dans le bus tout de suite, sans possibilité de prendre leur goûter. Y a-t-il un endroit prévu à cet effet à l'école ? Est-ce que les enfants ont le droit de prendre leur goûter pendant les récréations ?

L'école ne peut encourager la prise de goûter avant de monter dans le bus. En effet, les recommandations en terme de goûter sont fruits (frais, en compote ou en jus, sans sucre ajouté), lait et produits laitiers (yaourt, fromage) , produits céréaliers (pain complet, biscuits secs riches en céréales...) qui sont peu compatibles avec une prise en récréation ou avant de monter en bus. Les élèves de maternelle goûtent dans une salle avant de monter en bus. Les élèves d'élémentaire peuvent attendre le retour chez eux.

Quel est l'état d'avancement du juku français annoncé par le lycée ?

Cf. réponse précédente.

Infirmierie : A plusieurs reprises l'infirmière n'était pas présente quand des enfants qui s'étaient blessés ou qui étaient malades se sont rendus à l'infirmierie.

Quand l'infirmière est absente, les enfants légèrement blessés sont pris en charge par le secrétariat du primaire et en cas de blessure plus grave, les secours seraient bien évidemment immédiatement avertis.

Fin de séance à 18H00